



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Communiqué de presse

Date 12 mai 2009

UNESCO : La Chaux-de-Fonds et Le Locle recommandées pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

L'organisation consultative ICOMOS recommande d'inscrire l'urbanisme des deux villes horlogères de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial. La décision finale sera prise par le Comité du Patrimoine mondial lors de sa 33^{ème} session du 22 au 29 juin 2009 à Séville, Espagne.

L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) est l'organisation consultative de l'UNESCO pour les sites culturels du Patrimoine mondial. Dans son rapport d'évaluation de la candidature des deux villes horlogères, l'ICOMOS confirme la valeur universelle exceptionnelle de l'urbanisme horloger des deux villes du Jura neuchâtelois et recommande que le site soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

Le Comité du Patrimoine mondial prendra la décision finale lors de sa 33^{ème} session qui se tiendra à Séville en Espagne, du 22 au 29 juin 2009. Le Comité du Patrimoine mondial est l'organe décisionnel du Patrimoine mondial, il est composé par 21 des 186 États parties à la Convention du Patrimoine mondial. La délégation suisse, accompagnée par des représentants des deux villes, participera à cette session en tant qu'observatrice.

Pour la candidature « Œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier », présentée conjointement par l'Argentine, l'Allemagne, la Belgique, le Japon et la Suisse sous l'égide de la France, la recommandation de l'ICOMOS est de « différer » l'inscription : le dossier pourrait donc être révisé.

Informations :

Office fédéral de la culture: Anna Aebischer, Tel. 031 322 92 34
Chef de candidature : Jean-Daniel Jeanneret, tél. 078 703 59 08
Ville de La Chaux-de-Fonds : Laurent Kurth, tél. 032 967 62 20
Ville du Locle : Cédric Dupraz, tél. 032 933 84 06
Etat de Neuchâtel : Jacques Bujard, tél. 032 889 69 09